



Propos diffamatoire à mon endroit, question

Par Visiteur

Je joue amateur dans un orchestre .La femme du chef avec qui j'ai eu une altercation la veille devant 35 musiciens s'est servie du blog de l'orchestre pour mettre en ligne des le lendemain ces propos:

"je fais mes excuses aux musiciens pour la scène de hier mais je ne supporte pas que l'on se cache derrière les autres pour éviter d'affronter ses actes."

Ceci a été mis sur le blog de l'orchestre et manifestement tous les musiciens l'ont vu et ont compris que cela s'adressait à moi.

Ces propos que je juge injurieux sont ils de nature diffamatoires?

Je m'en suis aperçu la semaine dernière....naturellement le blog a été supprimé avant hier mais j'ai fais une photo de la page ou on voit la femme et ses propos juste au dessus.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Je comprends que cela ait pu vous blesser mais les propos ne sont pas de nature injurieuse (l'injure est l'emploi de mots insultants et outrageants).

Quant à la diffamation étant donné que vous n'êtes pas nommément visé, l'on ne peut considérer qu'il y a diffamation.

Cordialement